

# APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de son fonctionnement, Volley Belgium (FRBVB-KBVBV)  
ouvre la fonction non rémunérée suivante

## PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DES RENCONTRES (CNR)

Le président de la CNR est membre d'une des ailes de Volley Belgium (FVWB ou VVB).

Avec son adjoint (le président de la commission des rencontres de l'autre aile) et un membre de sa propre aile, il forme la CNR. La CNR, ainsi que ses sous-commissions (voir plus loin), se réunissent à son initiative. Si le président est empêché, son adjoint assume cette responsabilité.

La composition de la commission est approuvée par le conseil d'administration de Volley Belgium au début de chaque saison sportive. Le président représente sa commission au Conseil d'Administration de Volley Belgium.

### POUVOIRS DE LA COMMISSION NATIONALE DES RENCONTRES

- Composer les séries nationales (hommes et femmes seniors), y compris confirmation des montants et des descendants;
- Programmer la compétition régulière, y compris les matchs-tests et les tours finaux, en tenant compte des engagements internationaux des équipes et des joueurs ;
- Programmer la coupe de Belgique, y compris le tirage au sort (avec le soutien de la «sous-commission de la Coupe de Belgique»);
- Programmer les championnats nationaux de jeunes;
- Autoriser d'autres matches et tournois de clubs nationaux (Supercup, tournois amicaux, tournois internationaux, ...);
- Coordonner les changements de calendrier dans les compétitions susmentionnées;
- Suivre la communication liée aux matches (exactitude des résultats, feuille correctement remplie, réclamations, ...);
- Rédiger les règlements de compétition et en vérifier le respect. Imposer les amendes en cas d'infraction
- Homologuer les salles, leur matériel et les technologies pour les séries nationales (avec le soutien de la sous-commission «Homologation»);
- Entretenir les contacts avec les autres commissions de Volley Belgium sur les questions d'intérêt commun, ainsi qu'avec toute organisation extérieure à laquelle la FRBVB a éventuellement confié une des tâches ci-dessus;
- Se charger des médias et de la communication;
- Proposer un budget annuel au trésorier Volley Belgium;
- Inviter les collaborateurs ad hoc lorsque la CNR l'estime nécessaire;
- Exécuter les tâches confiées par le conseil d'administration.

Les candidatures seront introduites par lettre recommandée auprès du secrétariat de Volley Belgium (FRBVB-KBVBV), Av. Huart Hamoir 48, 1030 Bruxelles, au plus tard le 24 octobre 2017 (le cachet de la poste faisant foi). Les candidatures seront discutées lors du conseil d'administration de Volley Belgium du 26 octobre 2017.